

CHAMPIONNATS CANADIENS SÉNIORS

Il s'agit d'un tournoi individuel avec handicap comprenant trois (3) catégories d'âge réparties en deux (2) divisions distinctes : le handicap sera de 100 % de 240.

- Division des dames
- Division des messieurs

1.1 CLASSIFICATIONS PAR ÂGE - 50-59, 60-69, 70+

- La classification par âge pour les championnats canadiens seniors de quilles sera déterminée en fonction de l'âge du Les participants âgés de plus de 50 ans au moment du tournoi peuvent s'inscrire aux épreuves
- Tous les participants concourront dans la catégorie d'âge dans laquelle ils se sont qualifiés, quel que soit leur âge, au moment où se déroulent les championnats canadiens seniors de quilles.
- Tous les participants doivent avoir le statut de participant inscrit à la FCDQ.
- Si le statut actuel du participant ne peut être vérifié, des frais d'affiliation à la FCDQ de 50,00\$ seront perçus.

1.2 EXIGENCES POUR LA MOYENNE

La moyenne à utiliser sera déterminée dans l'ordre suivant :

- Les participants doivent utiliser leur moyenne la plus élevée dans une ligue sanctionnée par la FCDQ/USBC, calculée sur la base d'un minimum de 21 parties jouées au cours de la saison en cours (au 1^{er} avril 2026) ou de la saison précédente. La moyenne la plus élevée sera utilisée. Si les participants ne jouent que dans des ligues non homologuées, ces moyennes peuvent être utilisées si elles sont supérieures aux moyennes homologuées. S'il n'y a pas de moyenne homologuée pour la saison précédente ou la saison en cours (1^{er} avril 2026), une moyenne de valeur absolue (scratch) sera utilisée.
- Les règles 319d et 319e de la FCDQ ne s'appliquent pas à cet événement.
- La moyenne d'un quilleur peut être ajustée à la hausse avant sa participation à une compétition. Si le joueur n'accepte pas la moyenne qui lui est attribuée, les frais d'inscription lui seront remboursés (règle 319c).
- Les quilleurs sont tenus de vérifier que leurs moyennes ont bien été vérifiées avant le début de la compétition.

1.3 FRAIS D'INSCRIPTION

- 165,00\$ par participant
- Cagnotte des prix – 100,00\$, frais de jeu - 65,00\$
- La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} juin 2026.

- Tous les frais d'inscription perçus dans chaque catégorie d'âge de chaque division seront reversés à 100 % aux participants de ces divisions.
- Un maillot sera disponible à l'achat, mais n'est pas obligatoire.
- .1 Montant total des prix prévu sur la base de 12 participants dans chaque catégorie d'âge et dans chaque division - 1 200 \$. Récompenses symboliques à déterminer.

1.4 FORMAT

- Les participants concourent avec ceux de leur propre catégorie d'âge.
- .1 Tous les participants participeront à 2 à 3 épreuves de qualification selon le calendrier de l'épreuve. Les 4 meilleurs participants avec le total de 6 séries de matchs le plus élevé, handicap compris, se qualifieront pour la finale. Le format de la finale sera une série de 3 matchs au total, dont le handicap sera déclaré champion. Les scores des séries des épreuves de qualification ne seront pas reportés à la finale. En cas d'égalité pour la troisième place, la série scratch la plus élevée sera utilisée pour départager les joueurs. Si l'égalité persiste, le jeu scratch le plus élevé sera utilisé.
- Six (6) champions seront désignés, un dans chacune des six catégories d'âge.

2 ÉQUIPEMENT DE QUILLES

- Chaque quilleur doit posséder sa propre boule et ses propres chaussures de quilles..
- Toutes les boules de quilles doivent être conformes aux spécifications de l'USBC. Il incombe au joueur de s'assurer que tout son équipement est conforme aux règles de la compétition.
- Toutes les boules de quilles doivent figurer sur la liste approuvée par l'USBC sur BOWL.com avant d'être utilisées en jeu.
- Les boules de quilles obturées sont autorisées.
- Des contrôles aléatoires des boules de quilles peuvent être effectués si la direction du tournoi le juge nécessaire.
- Les quilleurs peuvent demander à faire vérifier leurs boules avant la compétition.
- Si un concurrent utilise une boule de quilles qui ne figure pas sur la liste approuvée par l'USBC ou qui ne répond pas aux spécifications de l'USBC, il sera disqualifié du tournoi.

Utilisation d'abrasifs sur la surface de la boule ou autre modification

- Une fois la compétition commencée, aucun abrasif, nettoyant ou produit de polissage ne peut être utilisé sur l'équipement. L'utilisation d'abrasifs, de nettoyants ou de produits de polissage est autorisée pendant l'entraînement et la séance de pratique, mais jamais pendant la compétition. De plus, tous les produits

de ponçage doivent être retirés de la zone de compétition (c'est-à-dire Abralon, papier de verre, etc.)..

- Si un abrasif, un nettoyant ou un produit de polissage est utilisé, la boule est retirée du jeu pour le reste du parcours.
- Si un abrasif, un nettoyant ou un produit de polissage est utilisé et que la boule est utilisée durant la compétition, le joueur est disqualifié.

REMARQUE: Le directeur du tournoi peut autoriser un joueur à éliminer les substances étrangères de la surface de la boule de quilles à l'aide de nettoyants autorisés, au cas par cas.

Contrôles des boules de quilles

Le directeur du tournoi peut procéder à des vérifications des boules de quilles s'il le juge nécessaire.

Poudre

Aucune substance, y compris, mais sans s'y limiter, la poudre de talc et du EZ Slide, ne peuvent être appliqués sous les chaussures d'un quilleur.

3 SITUATIONS EN REGARD D'UNE BOULE MORTE

Le directeur du tournoi doit être appelé et prendra toutes les décisions concernant les situations de boule morte.

3.1 Jouer sur la mauvaise allée

- La règle 9 de la FCDQ s'applique lorsque vous jouez sur la mauvaise allée.

3.2 Jouer lorsque ce n'est pas notre tour

- Lancer hors tour entraîne une situation de boule morte (règle 8 de la FCDQ).

3.3 Une quille dans le dalot

- Si une quille se trouve dans le dalot, elle doit être retirée avant le prochain lancer. Si un autre concurrent estime que la quille est en jeu, elle doit être retirée avant que le lancer ne soit effectué.
- Si le concurrent tente une conversion de réserve alors qu'une quille est encore en jeu et que la boule touche le bois mort avant de quitter la surface de la piste, il ou elle recevra zéro point pour ce lancer.
- Si le concurrent tente une conversion de réserve alors qu'une quille est en jeu et qu'une quille, après avoir touché le bois mort, renverse une ou plusieurs quilles, il ou elle recevra zéro point pour ce lancer.

3.4 Quilles manquantes

1. S'il est déterminé que des quilles manquaient sur le rack sur lequel un concurrent a tiré, celui-ci doit refaire ce tir.

4 ÉCHÉANCIERS

À déterminer suivant l'approbation des règles du tournoi.

5 CODE VESTIMENTAIRE

Les participants doivent porter une tenue appropriée. Voici quelques exemples de tenues interdites, sans que cette liste soit exhaustive :

- Chapeaux (raisons médicales seulement)
- Débardeurs, hauts dos nu, hauts laissant apparaître le ventre, hauts à bretelles fines, etc.
- Tenue de sport, jupes courtes, jeans qui ne sont pas propres, soignés ou en bon état.
- Les shorts sont autorisés pendant la compétition. Les shorts de sport, les jeans ou les shorts cargo ne sont pas autorisés.
- Les quilleurs devront changer de tenue si celle-ci est jugée inappropriée par la direction du tournoi ou son représentant. La décision de la direction du tournoi ou de son représentant sera définitive.

6. NOURRITURE, BOISSONS ET TABAGISME

La nourriture provenant de l'extérieur n'est PAS autorisée dans le centre de quilles. Les bonbons durs, les pastilles à la menthe et les gommes à mâcher sont autorisés. Cette règle s'applique du début de l'entraînement jusqu'au dernier lancer comptant pour le score de chaque équipe.

- Les quilleurs souffrant d'un problème médical qui doivent manger plus que ce qui est mentionné ci-dessus pendant la compétition doivent en informer le bureau du tournoi avant de jouer.
- Le non-respect de cette règle peut entraîner une disqualification.

7 FAUTES

- Les règles de la FCDQ concernant les fautes seront respectées. Si, à tout moment pendant un lancer le voyant de faute clignote, celui-ci doit être considéré comme une faute. Si le joueur souhaite contester la faute, il doit demander une décision de la direction du tournoi avant la fin du match. La décision de la direction du tournoi sera définitive.

- En cas de faute intentionnelle, la direction du tournoi doit être immédiatement informée. Le joueur ne recevra aucun point pour ce lancer et ne bénéficiera d'aucun lancer supplémentaire dans ce carreau.
- Une faute intentionnelle est une faute causée par tout geste non naturel par rapport à un lancer normal et commis intentionnellement, comme donner un coup de pied sur la ligne de faute. Si, lors d'une faute intentionnelle, le geste du joueur est jugé comme un comportement inapproprié, il sera passible des sanctions prévues pour cette infraction.

8 ATTRIBUTION DES ALLÉES

- Les attributions des allées seront affichées sur le site du tournoi au plus tard une demi-heure avant chaque équipe de jeu.

9 SCHÉMA DE LUBRIFICATION DES ALLÉES

- Le tableau sera affiché sur le lieu du tournoi au plus tard au début du premier quart officiel de chaque épreuve.
- Un seul motif d'huile standard sera utilisé pendant le tournoi.

10 ARRIVÉE TARDIVE

- Tout participant arrivant en retard pour les blocs de qualification commencera à jouer dans la partie en cours. Un joueur ne se verra attribuer aucun point pour les carreaux manqués..

11 PERSONNEL DANS LA ZONE DE COMPÉTITION

- Le directeur du tournoi définira la zone de compétition avant le début de la compétition..

11.1. Personnel autorisé

- Seuls les participants au tournoi, le personnel de la FCDQ et les bénévoles du tournoi sont autorisés à pénétrer dans la zone de compétition pendant la compétition. Les membres des médias couvrant l'événement peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de compétition au cas par cas.

11.2. Équipes subséquentes

- Les concurrents des équipes suivantes ne peuvent entrer dans la zone de compétition tant que les joueurs des équipes de départ et adjacente n'ont pas terminé.

12 VERSEMENT DES PRIX ET RÉCOMPENSES

- Les prix seront versés par virement électronique dans les 30 jours suivant la fin du tournoi (règle 309 de la FCDQ), sauf si la certification du tournoi de la FCDQ autorise une prolongation.

- En cas d'égalité dans une division, le prix sera réparti à parts égales.

13 CONTESTATIONS

- Les contestations concernant l'exactitude des scores doivent être immédiatement signalées à la direction du tournoi.
- Les plaintes concernant les conditions d'approche ou tout autre équipement doivent être portées à l'attention du directeur du tournoi. Une inspection sera effectuée et, si nécessaire, des corrections seront apportées. Si une plainte est jugée injustifiée, le concurrent doit continuer à jouer, sinon les parties seront déclarées perdues.

14 ÉQUIPES

- La direction du tournoi se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes qualifiées pour le tournoi jusqu'à sept jours avant le premier jour des qualifications, en fonction des inscriptions.

15 DÉBUT DE LA COMPÉTITION

- Le « début de la compétition » est défini comme le moment où la première boule d'un participant est lancée pour marquer des points pendant la compétition. Cela inclut les qualifications et les tours éliminatoires.

16 GESTION DU TOURNOI

- La direction du tournoi a le pouvoir final d'interpréter les règles du tournoi et de prendre des décisions concernant tout ce qui n'est pas couvert par les règles.

17 RETRAIT APRÈS LE DÉBUT DU TOURNOI

- Pour se retirer avant le début du tournoi, le concurrent doit en informer le directeur du tournoi.
- Tout concurrent qui souhaite se retirer pendant le tournoi doit en informer les joueurs de sa paire, puis obtenir l'autorisation du directeur du tournoi.